



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

infirmiers

Question écrite n° 88371

Texte de la question

M. Arnaud Montebourg appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les revendications des personnels infirmiers. En effet, ces derniers s'inquiètent des conséquences sur les liées aux différents textes législatifs en vigueur ou en cours. Ils souhaitent notamment obtenir l'abrogation des ordres professionnels, dont ils contestent la légitimité, la reconnaissance de la pénibilité de leur travail dans le cadre de leurs droits au départ à la retraite et l'amélioration de leurs conditions de travail. Ils estiment actuellement que les mesures gouvernementales portent atteinte à la profession et à la qualité du service public de la santé. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement envisage de prendre afin de tenir compte des inquiétudes et des revendications de cette profession.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Montebourg](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88371

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9918

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)